

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 29/06/2009

Réception par le Prefet : 29/06/2009

Publication : 03/07/2009



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations du Conseil Général

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CG-2009-3-1-5

Séance du vendredi 26 juin 2009

Compte Administratif 2008

Le Conseil Général,

- VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,
- VU l'article L 1612-12 du C.G.C.T. relatif à l'arrêté des comptes,
- VU la délibération n° 2008-1-1-01 du 14 décembre 2007 relative au projet de budget primitif 2008,
- VU la délibération n° 2008-3-1-13 du 27 juin 2008 relative à la décision modificative n°1 de l'exercice 2008,
- VU la délibération n° 2008-4-1-3 du 10 octobre 2008 relative à la décision modificative n° 2 de l'exercice 2008,
- VU la délibération n° 2008-5-1-10 du 12 décembre 2008 relative à la décision modificative n° 3 de l'exercice 2008,
- VU l'avis de la Commission des Finances, de l'Administration Générale et des Ressources Humaines du 4 juin 2009,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- ✎ arrête le compte administratif 2008, détaillé selon le tableau annexé, qui dégage **un excédent global de 25 944 218,81 €**, dont 23 727 851,93 € pour le budget principal et 2 216 366,88 € pour le budget annexe de la Cité de l'Enfance.

☞ approuve les états annexes :

- ✓ des subventions d'équipement et fonds de concours versés,
- ✓ des autorisations de programme et crédits de paiement,
- ✓ du personnel permanent et la liste des emplois pour lesquels un logement de fonction est attribué gratuitement,
- ✓ des biens immeubles,
- ✓ des acquisitions et cessions immobilières,
- ✓ des amortissements : méthode utilisée,
- ✓ des droits, actions, titres de rentes et legs,
- ✓ de la dette départementale,
- ✓ des prêts et créances,
- ✓ des garanties d'emprunts,
- ✓ des restes à réaliser 2008,
- ✓ des provisions constituées.

☞ donne acte au Président du Conseil Général de la communication des données synthétiques prévues par les lois et règlements et constituant l'annexe consolidée de la comptabilité départementale.

Monsieur le Président a quitté la salle durant la discussion et le vote de la délibération du Conseil Général.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with some smaller characters below.

Charles BUTTNER

Adopté

.....voix contre

.....abstentions

COMPTE ADMINISTRATIF 2008

ANNEXE

	Budget principal	Budget annexe	Balance globale
Dépenses			
Fonctionnement	520 872 251,64	2 888 000,48	523 760 252,12
Investissement	412 238 538,82	157 156,72	412 395 695,54
Recettes			
Fonctionnement	621 024 887,02	3 972 598,50	624 997 485,52
Investissement	335 813 755,37	1 288 925,58	337 102 680,95
* Excédent brut cumulé	23 727 851,93	2 216 366,88	25 944 218,81